

numéro 58 - Janvier 2021

FIL ROUGE

le journal interne du SDIS 33



Meilleurs vœux
2021





2020 restera une année hors norme au cours de laquelle nous aurons été confrontés à un contexte sanitaire sans précédent, ainsi qu'à une recrudescence d'actes terroristes inqualifiables sur le territoire français.

Durant cette période troublée, les femmes et les hommes du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde ont, par leur dévouement constant, répondu aux demandes de secours toujours plus nombreuses et garanti une réponse de service public qualitative.

Avec près de 123 000 interventions réalisées en 2020, l'évolution exponentielle de l'activité opérationnelle entamée depuis plusieurs années, a connu un ralentissement sensible, lié à la crise COVID-19.

Néanmoins et en dépit du contexte sanitaire et notamment des deux périodes de confinement instaurées, le bilan de l'activité opérationnelle témoigne du maintien d'une forte sollicitation de nos services, les statistiques 2020 avoisinant celles d'il y deux ans.

Bien que la COVID-19 ait sensiblement impacté nos modes de vies tant sur le plan personnel que professionnel, notre Établissement a poursuivi ses politiques de modernisation de son organisation et de ses moyens et ce, dans le souci constant de répondre aux enjeux de demain.

Cette force est intimement liée à notre faculté d'œuvrer collectivement. J'adresse ainsi mes sincères remerciements aux différentes organisations syndicales pour la qualité de nos échanges dans la conduite des différents dossiers abordés cette année, et cela en dépit des contraintes générées par la pandémie.

2020 est à présent derrière nous.

Cette année débute sous le signe de l'espoir grâce aux avancées notoires de la médecine qui nous permettent d'envisager une sortie de crise au cours des prochains mois.

Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels des filières administrative, technique et spécialisée, vous avez été cette année à nouveau en première ligne.

Le courage, le dévouement, la solidarité sont autant de qualités qui vous caractérisent et qui cette année prennent toute leur valeur.

Soyez assurés de la reconnaissance de nos concitoyens girondins, et de ma fierté d'être à vos côtés.

S'il est de coutume d'échanger ses vœux de bonheur, de santé et de prospérité au cours du mois de janvier, il est certain que cette année, ces souhaits auront une signification toute particulière.

Je vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus positifs pour cette nouvelle année.

Jean-Luc GLEYZE
Président du Conseil Départemental
Président du Conseil d'administration



L'année 2020 aura sans conteste marqué nos sociétés modernes avec une crise sanitaire sans précédent qui a mis en tension des organisations que l'on croyait inébranlables en temps de paix.

Dans ce contexte inédit, les femmes et les hommes du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde se sont adaptés pour garantir à nos concitoyens un secours efficace et attentif à chacun.

Même si la crise sanitaire et les deux confinements ont entraîné une légère baisse des interventions, leur nature a été modifiée, avec plus de 4 000 personnes prises en charge pour COVID ou suspicion de COVID. Cela n'a pas été sans conséquence sur l'organisation du service qui a su remettre rapidement à plat ses protocoles de prise en compte des personnes malades. Cette adaptation a permis de préserver l'intégrité physique des intervenants et confirme la technicité et le grand professionnalisme des sapeurs-pompiers de la Gironde qui ont toujours honoré leur engagement auprès des personnes en difficulté.

En 2020, l'activité opérationnelle est toutefois restée à un niveau soutenu avec près de 123 000 interventions. En première ligne face aux enjeux de notre société, les sapeurs-pompiers vivent au travers de leurs missions, les défis de notre temps. Les inondations du week-end du 9 et 10 mai en sont une illustration avec près de 900 interventions, ou l'augmentation des feux de forêts qui sont de plus en plus virulents en raison de la sécheresse, comme au Tuzan avec près de 300 hectares partis en fumée, ou bien encore certaines interventions difficiles dans certains quartiers, notamment en cette fin d'année.

Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels des filières administrative, technique et spécialisée, votre engagement constant auprès des populations honore le service public et participe à la cohésion de notre territoire.

Profession plébiscitée par nos concitoyens, les sapeurs-pompiers doivent aussi être soutenus par les institutions. C'est pourquoi, en 2020, l'État a permis la revalorisation du taux de l'indemnité de feu allouée aux sapeurs-pompiers professionnels. C'était une avancée attendue par la profession qui a pu se concrétiser cette année et je m'en réjouis.

Je serai toujours à votre écoute et vous présente, ainsi qu'à vos familles qui vous soutiennent tout au long de l'année, mes meilleurs vœux pour 2021.

Fabienne BUCCIO
Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine
Préfète de la Gironde

- Actualités.....3
- En direct des groupements4
- Zoom.....6

SOMMAIRE



Fil Rouge n°58 - Janvier 2021
N° ISSN : 1772 - 1164

Publication du Service Départemental
d'Incendie et de Secours de la Gironde
22 boulevard Pierre 1^{er}
33081 Bordeaux cedex

Directeur de la publication :
Monsieur le Contrôleur Général
Jean-Paul DECELLIÈRES

Rédaction, illustrations et infographie :
Service communication-protocole
communication@sdis33.fr

Crédit photos :
Photo de couverture : Damien REMBERT - SDIS 33
SDIS 33

Mobilités

PRÉFECTORALES



Madame la Sous-Préfète Delphine Balsa, est nommée Directrice de Cabinet de la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde. Elle succède à madame Angélique ROCHER-BEDJOUJOU qui rejoint le Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI) de la région Bretagne.

SERVICE Gestion de la Donnée

Depuis le mois de mars 2020, l'Établissement s'est doté d'un service dédié à la gestion de la donnée. Rattaché au GADS, ce service va s'attacher à déployer des outils de gestion permettant de fiabiliser les données produites par le SDIS, de répondre aux diverses sollicitations extérieures et d'apporter un confort aux utilisateurs en terme de saisie, de partage et d'exploitation sécurisée des données.

Engagé dans un projet visant l'acquisition et l'intégration d'un outil d'informatique décisionnel qui concourra au pilotage de l'Établissement, ce service est investi en parallèle et en collaboration avec le GIT et les groupements producteurs, dans une démarche dédiée à la gouvernance de la donnée et à l'acculturation progressive des agents du SDIS.

Toutes les informations relatives à ce service et à ses missions sont à retrouver au sein de « Newsletter » régulièrement diffusées sur l'Intranet.

Point sur les TRAVAUX

> Constructions et achats



- **CIS Le Porge** : réception en juillet – mise en œuvre opérationnelle en septembre 2020.
- **CIS Biganos** : réception prévue en janvier 2021.
- **CIS La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras** : démarrage des chantiers en janvier pour des réceptions prévues en fin d'année 2021.
- **Groupeement Formation** : démarrage des travaux du nouveau bâtiment en juin pour une réception prévue en fin de premier semestre 2021. Livraison du site d'entraînement aux incendies et interventions à bord des navires fin 2020.
- **Groupeement Territorial Centre-Est (Bassens)** : mise en service opérationnelle des locaux modulaires en septembre 2021.
- **CIS Bordeaux Rive Droite** : attribution des marchés de travaux en octobre 2020.
- **CIS Bazas** : achat d'un terrain en vue de la construction du nouveau CIS. Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre en octobre 2020.
- **SSSM Extension** : démarrage des travaux en septembre pour une réception prévue en fin de premier semestre 2021.

NOUVEAU Système de Gestion Opérationnelle



Photographe : Matthieu PENZ - SDIS33

Dans le cadre de la modernisation de son système de traitement des appels d'urgence, d'aide à la décision, de transmission de l'alerte, de l'alarme des personnels, de gestion des interventions, de supervision de l'activité opérationnelle, de remontée d'informations via ANTARES et d'interopérabilité avec les services extérieurs, le SDIS de la Gironde a enclenché le démarrage de l'étape 3 du processus, après validation de la Vérification d'Aptitude, le 1^{er} septembre 2020.

Cette nouvelle étape était marquée par l'installation de nouveaux outils informatiques dédiés sur l'ensemble des sites opérationnels de l'Établissement.

En parallèle, un plan de formation a été déployé au cours de l'automne 2020 afin que tous les sapeurs-pompiers et les personnels administratifs, techniques et spécialisés affectés au sein d'unités territoriales ainsi qu'au CTA-CODIS, soient formés, au plus tard, à la fin du 1^{er} trimestre 2021. Au cours de cette période, le nouveau système de gestion opérationnelle « GIPSI » sera mis en œuvre sur la totalité du département.

> Réhabilitations et rénovations



CIS Pauillac

- **CIS Pauillac** : réception des travaux prévue au premier trimestre 2021.
- **Groupeement Formation – Site de Salles** : démarrage des travaux en juin pour une réception prévue en fin d'année 2021.
- **Groupeement Technique et Logistique** : démarrage des travaux en novembre pour des réceptions s'échelonnant de janvier 2022 à janvier 2023.
- **CIS Saint-Médard-en-Jalles** : fin des travaux de rénovation sanitaire en février et des travaux de voirie et d'assainissement en juin. Réhabilitation électrique lancée en fin d'année.
- **CIS Ornano** : début des travaux de réaménagement du mess et des travaux de rénovation des colonnes électriques (zone de logements) en septembre 2020.
- **CIS Bassens et Belin-Beliet** : mise aux normes des aires de lavage.
- **CIS de Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Loubès, Saint-Macaire et Saint-Savin** : mise aux normes des espaces de désinfection.

Focus sur le GROUPEMENT TERRITORIAL NORD-OUEST



Photographe : Alain DOLLÉ - SDIS33

Plage, forêt et vignes, une trilogie économique et opérationnelle. Le Médoc, une presqu'île entre océan et estuaire.

Le groupement est marqué par une forte saisonnalité touristique qui voit tous les Centres d'Incendie et de Secours (CS) de la façade maritime renforcés par des contractuels à l'exception du Centre de Première Intervention (CPI) de Le Porge. Le groupement couvre un territoire particulièrement sensible aux feux de forêts même si 2020 n'a pas connu de sinistres d'ampleur sur son territoire, la quasi totalité des communes étant forestières. Enfin, la vigne constitue le troisième pan de l'économie avec la forêt et le tourisme.



Près de 460 sapeurs-pompiers assurent la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur le groupement médocain.

Les spécialités du secours aquatique, de la cynotechnie, du sauvetage déblaiement sont notamment représentées.

L'équilibre du volontariat : jongler avec la ressource.

Avec 16 CS et 2 CPI, le maillage territorial compte 5 centres exclusivement armés par des sapeurs-pompiers volontaires.

La configuration triangulaire du médoc, dont deux cotés sont bordés par l'eau, sans renfort immédiat de groupements limitrophes ainsi que son enclavement routier, en font un territoire fragile opérationnellement et économiquement.

Le GTNO offre assistance régulièrement aux groupements territoriaux centre, centre-ouest et sud-ouest (GTCC, GTCO et GTSO) sans réciprocité tant la demande intrinsèque de ces groupements est saturante.

En 2020 malgré la crise sanitaire, le GTNO est le premier recruteur en sapeurs-pompiers volontaires.

S'il faut se réjouir de la quantité pour garantir le renouvellement des vocations, il faut aussi inscrire ce volontariat dans la durée au travers d'une stabilité familiale et professionnelle notamment.

Une ressource très sollicitée

Au delà de leur engagement au sein de leurs unités d'affectation, les sapeurs-pompiers volontaires sont multiples :

- Renforts saisonniers au sein des CIS situés sur le littoral (Lacau, Soulac...),
- Armement des observatoires feux de forêt (8 installés sur le groupement),
- Renfort de la couverture opérationnelle secours à victime sur la métropole bordelaise.



Photographe : David VERNOUX - SDIS33

Les besoins en effectifs positionnés en « garde forêt » dès que le niveau de risque passe au stade « sévère » conjugués aux nécessités de la salle de veille, font de la gestion des personnels, un enjeu majeur.

Les conditions météorologiques souvent clémentes au commencement de l'automne, font des départs de feu de végétaux, un risque persistant.

Actualités 2020



Photographe : David VERHOUX - SDIS33

L'année 2020 a été l'occasion pour la chaîne de commandement du GTNO de bénéficier de son nouvel outil tactique avec l'arrivée d'un poste de commandement satellite (PCSAT).

Plusieurs CIS maillent le territoire en fonction des bassins de risques. La réhabilitation du CS de Lesparre a recueilli les suffrages des utilisateurs.

La caserne de Margaux-Soussans, exemple de réhabilitation et de fusion réussie, outil idéal pour les SPV, partage le haut de l'affiche avec la nouvelle unité de Le Porge. Opérationnel depuis le mois de septembre, le centre offre, espace, ergonomie et lumière dans un bâtiment à l'architecture industrielle.

Les chiffres opérationnels du GTNO 2019 :

9 674 INTERVENTIONS (+1,1% par rapport à 2018) :

 Incendies : **680**  Accidents de la circulation : **514**

 Secours A Personne : **7 667**  Opérations Diverses : **813**



// Focus sur le CPI de Le Porge



Opérationnel depuis le mois de septembre 2020, le nouveau CPI de Le Porge est composé d'une zone de locaux de vie et d'une remise de 5 travées pouvant abriter 8 véhicules d'intervention, le tout édifié sur un terrain de 3500m².

Sa configuration permet d'accueillir jusqu'à 50 sapeurs-pompiers volontaires dont 10 agents féminins.

Ce nouveau centre d'incendie et de secours illustre la volonté de notre Établissement de moderniser et adapter sa capacité de réponse opérationnelle aux enjeux de demain.

L'interview du Sgt Jean-Philippe MARIE



Fil Rouge : Avec ce parcours emprunt de mobilité, pouvez-vous nous parler de votre situation professionnelle actuelle ?

Jean-Philippe MARIE : Après avoir découvert le monde des sapeurs-pompiers en qualité de Jeune Sapeur-Pompier dans le département du Calvados, j'ai eu en effet l'opportunité d'exercer ma passion au sein de plusieurs corps prestigieux : SDIS 14, UIISC, BSPP...

Attiré par ses spécificités opérationnelles, j'ai eu l'opportunité en 2008 de rejoindre de SDIS de la Gironde. Affecté au centre de secours principal de Bruges, j'ai souhaité par la suite découvrir un nouvel environnement professionnel en intégrant le centre d'incendie et de secours de Soulac-sur-Mer.

Fil Rouge : Après un passage parisien et bordelais c'est en effet un nouveau cadre de vie !

Jean-Philippe MARIE : Tout à fait ! Le choix du Médoc était motivé par ma volonté de travailler au sein d'un groupement où le risque feux de forêt est important. Mais ce choix était aussi dicté par un impératif plus personnel, en l'occurrence l'installation de ma famille dans un cadre privilégié. Bien que n'étant pas surfeur, j'apprécie énormément vivre à proximité de l'océan ! Mes enfants sont scolarisés à Soulac-sur-Mer et sont très heureux de ce cadre de vie.

Fil Rouge : Quelles sont vos fonctions au sein du CIS de Soulac-sur-Mer ?

Jean-Philippe MARIE : Je suis chef d'agrès une équipe, conducteur tout terrain, équipier sauvetage-déblaiement, affecté au bureau du casernement du centre. L'activité opérationnelle certes modérée et saisonnière me permet de m'impliquer dans le fonctionnement et la vie du centre de secours. J'ai trouvé ici un juste équilibre en les interventions, la formation et mon « service ». Je suis depuis peu de temps double statut au sein de ma caserne afin de continuer à donner de la disponibilité et maintenir une réponse de secours pour les habitants du secteur.

Fil Rouge : Assurer une réponse constante de secours vous tient à cœur ! Vous avez été notamment décoré pour acte de courage et de dévouement récemment. Pouvez vous nous en dire plus ?

Jean-Philippe MARIE : J'ai eu en effet l'honneur d'être récipiendaire de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement. J'étais chez moi de repos le 8 juillet 2019. J'ai entendu des cris d'enfant qui appelaient à l'aide. Je me suis rendu chez mon voisin d'où provenaient ces hurlements. Une petite fille de 3 ans était tombée dans un puits rempli d'eau. Je suis immédiatement descendu pour aller lui porter secours. Mes collègues sont arrivés rapidement et ont pu prendre en charge la fillette par la suite.

Modernisation du RETour d'EXpérience (RETEX)

Savoir tirer les enseignements positifs et négatifs d'une situation rencontrée, qu'elle soit opérationnelle ou non, permet à une structure de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Cette règle trouve régulièrement écho au sein des services d'incendie et de secours de France au travers de la pratique du retour d'expérience. Avec plus de **136 000 opérations réalisées au cours de l'année 2019**, le SDIS de la Gironde dispose des éléments nécessaires pour contribuer activement à cette pratique dont les bénéfices permettent **d'améliorer quotidiennement, la qualité de réponse de service public**.

C'est dans cette dynamique que le Groupement Opération Prévision a initié, au cours de l'année 2015, une démarche de production de Retours d'Expérience en collaboration avec les groupements territoriaux,

Outil essentiel à l'amélioration continue de la réponse opérationnelle, la méthodologie RETEX a fait l'objet d'une actualisation en octobre 2020. Elle s'inscrit dans les orientations du Guide de la Doctrine Opérationnelle (GDO) «Exercice du commandement et conduite opérationnelle» de juin 2020.

Elle a pour objectif de :

- 1 **Capitaliser et partager l'expérience opérationnelle** déployée à l'occasion des opérations, exercices et manœuvres,
- 2 **Analyser les situations opérationnelles**, en tirer des enseignements et actualiser la doctrine opérationnelle si nécessaire,
- 3 **Distinguer, en fonction de signaux forts ou faibles**, la réponse adaptée dans le traitement de l'événement selon 3 niveaux :

• **NIVEAU 1** - Le bulletin de retour d'expérience (BREX) : outil permettant de proposer des réponses ou des ajustements opérationnels face à un ensemble de signaux faibles identifiés au quotidien. Il s'agit notamment d'analyser les Formulaires de Remontée d'Information (FRI) et les questionnements des groupements.

• **NIVEAU 2** - Le partage d'expérience (PEX) : document synthétique à vocation pédagogique permettant de présenter une intervention et de décrire la réponse opérationnelle déployée afin de mettre à profit de la chaîne de commandement l'expérience du COS dans la gestion de ce type d'opération, ce qui a bien fonctionné, les difficultés rencontrées, etc.

• **NIVEAU 3** - Le retour d'expérience (RETEX) : document dont la vocation est d'analyser les enseignements d'une intervention afin de mettre en place des mesures adaptatives au travers d'un plan d'action.

SIGNAUX FAIBLES

Signalement (FRI, fiche de liaison CODIS...), difficultés récurrentes, dysfonctionnements, RCCI, veille technologique, PIO DGSCGC...

COLLECTE ET ANALYSE GOP

1 BREX



SIGNAUX FORTS

Opérations marquantes, opérations d'ampleur, opérations multiples, exercices, manœuvres...

ANALYSE GOP + AUTRES GROUPEMENTS

2 PEX



3 RETEX



Entre 2019 et 2020, 2 RETEX, 6 PEX et 1 BREX ont ainsi été produits et diffusés via le PIROS sur intranet.

Une fois l'événement marquant signalé, son exploitation peut être déclinée selon le niveau de réponse retenu par la Direction.

Point sur les GROUPES DE TRAVAIL

Les contraintes engendrées par la situation sanitaire n'auront pas empêché les différents groupes de travail organisés par le SDIS de la Gironde, d'avancer dans leurs travaux réciproques :

// ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES



Photographie : Jean-Claude Peringuey - SDIS33

Vous avez été 780 à répondre à l'enquête sur l'égalité femmes-hommes proposée par le groupe de travail dédié, ce qui représente un taux de réponse de 33 %.

Cela signifie que le sujet vous intéresse et le groupe de travail remercie l'ensemble des agents participants !

Quelques résultats en avant première...

- À la question « Qu'évoque pour vous l'égalité entre les femmes et les hommes », 57 % des répondants estiment que l'égalité entre les femmes et les hommes est « un combat à mener pour qu'elle se réalise dans les faits ».

- À la question « Quels sont les enjeux d'une politique de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ? », les réponses les plus fréquemment choisies sont « salaire égal, travail égal » et « accès égal des femmes et des hommes aux postes à responsabilités ». On note une légère différence de réponse entre les femmes et les hommes sur ces deux items : les femmes priorisent « l'accès égal aux postes à responsabilités ».

- Au sein du SDIS 33, quelle est la proportion d'hommes par rapport aux femmes ? 48 % des répondants pensent que la proportion au sein du SDIS 33 est de 78 % d'hommes et 22 % de femmes.

Dans les faits, au sein du SDIS 33, sur l'effectif global, la répartition est de 88 % d'hommes et 12 % de femmes.

- Au sein du SDIS 33, quelle est la proportion d'hommes par rapport aux femmes dans la filière des sapeurs-pompiers professionnels ? 48 % des répondants pensent que la proportion au sein de la filière SPP est de 87 % d'hommes et 13 % de femmes.

Au sein de la filière SPP, au SDIS 33, la répartition est de 97 % d'hommes et 3 % de femmes.

- Au sein du SDIS 33, quelle est la proportion d'hommes par rapport aux femmes au sein des filières administrative, technique et spécialisées ?

Les réponses ont été très variées, mais la majorité (39 %) pensent que la répartition est de 50 % de femmes et 50 % d'hommes.

Au sein des filières administrative, technique et spécialisée, au SDIS 33, la répartition est égale.

Les résultats complets du questionnaire et des entretiens téléphoniques menés auprès d'agents tirés au sort seront présentés lors d'un prochain comité technique et diffusés largement aux agents afin que chacun puisse prendre connaissance de l'ensemble de l'enquête.

Grâce à la participation de tous, l'Établissement travaille dorénavant à l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel adapté aux enjeux spécifiques de la structure.

// LUTTE ET PRÉVENTION CONTRE LES ATTEINTES AUX SAPEURS-POMPIERS

Focus sur l'expérimentation des caméras piéton



Photographie : Matthieu PENZ - SDIS33

Initiée par la loi n°2018-697 du 3 août 2018 relative à l'harmonisation de l'utilisation des caméras mobiles par les autorités de sécurité publique et encadrée dans son application par le décret n°2019-743 du 17 juillet 2019, l'expérimentation de l'usage des caméras individuelles par les sapeurs-pompiers dans le cadre de leurs interventions a débuté au sein du SDIS de la Gironde, au cours du mois de novembre 2019.

Un an après sa mise en œuvre, un premier bilan a été présenté aux représentants des personnels.

Déployées au sein de 6 centres de secours (Benauges, Ornano, Bruges,

Cadillac, Lesparre et Lacanau), les 13 caméras ont été activées à 107 reprises par 74 sapeurs-pompiers, entre le 1^{er} janvier et le 28 septembre 2020.

Leur utilisation a permis de filmer 15 actes d'incivilité. 4 dépôts de plaintes ont été appuyés par un film d'intervention.

Le sentiment général quant à l'intérêt de ce matériel est majoritairement satisfaisant (75% des utilisateurs ont considéré que ce dernier était adapté voire très adapté.)

L'expérimentation également réalisée à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris et dans 9 autres Services d'Incendie et de Secours, se poursuit jusqu'au 5 février 2022 au sein de notre Établissement.

// TOXICITÉ DES FUMÉES



Photographe : Damien REMBERT - SDIS33

Les connaissances sur la toxicité des fumées d'incendie ont évolué et ont récemment permis d'identifier certains risques peu pris en compte par les sapeurs-pompiers français. À la demande des organisations syndicales, le Président Jean-Luc GLEYZE a décidé la création d'un groupe de travail multidisciplinaire au sein du SDIS de la Gironde pour étudier les pratiques et chercher des axes d'amélioration au sein de notre Établissement.

Le groupe de travail, adossé au CHSCT, s'est réuni à 11 reprises depuis novembre 2018 et a permis de croiser les compétences entre la réalité du terrain et les groupements fonctionnels, largement conseillés sur l'aspect médical par le SSSM.

Les travaux de ce groupe ont permis d'élaborer un ensemble de préconisations visant à mieux protéger et préserver la santé des personnels exposés à ces risques.

Dans ce cadre, le SSSM a accueilli une étudiante en médecine qui a rédigé une thèse portant sur l'efficacité des protocoles de nettoyage suite à une exposition aux fumées dans les caissons à feux réels du groupement Formation.

Un ensemble de propositions d'améliorations ont été rédigées sur la base de différentes publications officielles :

- Le rapport de la CNRACL publié le 21 septembre 2017,
- La note de la DGSCGC du 9 novembre 2017,
- Le Guide de Doctrine Opérationnelle de la DGSCGC du 22 mars 2018 et sa mise à jour du 3 septembre 2020.

Un plan d'actions a été présenté et validé en CHSCT le 20 novembre 2020.

Ces actions seront déclinées localement lors des phases d'extinction (positionnement des véhicules, zonages ...), de reconditionnement en fin d'intervention (techniques de nettoyage et hygiène individuelle) et lors de la réhabilitation au centre de secours (séparation de matériels, séchage..).

L'acquisition de matériels spécifiques (armoires séchantes, cagoules filtrantes) destinés à prévenir ce risque est parallèlement étudié, en fonction des préconisations effectuées.

Des mesures spécifiques seront également mises en place pour les formateurs des caissons à feux réels.

Le groupe de travail poursuivra son activité dans les mois à venir pour assurer un suivi des mesures mises en place et évaluer leur efficacité.

Élections

CA - CATSIS - CCDSPV

Au cours de l'année 2020, une démarche projet a été conduite afin d'assurer le renouvellement de la composition de trois instances investies dans la gouvernance de notre Établissement. L'organisation de ces élections s'est avérée particulièrement chronophage et complexe, tant la situation sanitaire est venue notamment bouleverser les calendriers prévisionnels établis.

Au premier rang de ces instances figure le Conseil d'administration, dont le SDIS s'est pour la première fois chargé d'organiser les élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie, organisation jusqu'alors dévolue par les textes aux seuls services de la préfecture.

Sur la base de nouvelles modalités de répartition des sièges, dix d'entre eux étaient ainsi à pourvoir, à raison de neuf pour les représentants des EPCI et d'un pour les représentants des communes.

Fort de textes réglementaires imposant un vote uniquement par correspondance, le SDIS a fait le choix de l'internalisation de la conception et de l'envoi de l'ensemble des matériels de vote à destination des électeurs (Maires et Présidents d'EPCI). Le nombre de listes de candidats s'étant avéré particulièrement important, plus de 26 000 bulletins de vote ont ainsi été formalisés, envoyés, puis dépouillés le jour du recensement par les agents du GADS investis dans cette démarche.

Les nouveaux élus ont participé à leur première réunion du Conseil d'administration le 2 novembre dernier, séance au cours de laquelle les grands enjeux propres à notre Établissement leur ont été exposés par monsieur le Président.

Parallèlement au renouvellement d'une partie des membres du Conseil d'administration, les élections des représentants des personnels à la Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS) et au Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV) ont également été conduites au sein de notre Établissement.

Le vote, organisé pour la première fois pour ces deux instances au format électronique, s'est déroulé sur une période de huit jours, permettant au plus grand nombre d'électeurs d'exprimer leur choix et de favoriser ainsi la participation. Au titre des nouveautés également, la création d'un collège de représentants des fonctionnaires non sapeurs-pompiers professionnels au sein de la CATSIS est à noter, de même que l'obligation de présence de trois femmes au minimum sur les listes de candidats pour le CCDSPV.

À l'issue des opérations de dépouillement des votes et de proclamation des résultats organisées le 9 octobre, les candidats élus aux différents collèges se sont vus notifier leur arrêté. Ils ont ainsi pu siéger lors de la première séance de ces instances renouvelées, lesquelles se sont respectivement tenues le 30 octobre pour la CATSIS et le 23 novembre pour le CCDSPV.

